

LE POINT SUR LA SITUATION

La situation à l'EHPAD Léon Rouveyrol reste sous contrôle en cette fin de mois d'avril. Une alerte malgré tout est à signaler : le weekend du 25-26 avril, un résident présentant des symptômes évocateurs de COVID-19 a été transféré au centre hospitalier. L'hypothèse du coronavirus a été cependant vite écartée, suite au résultat négatif du prélèvement.

À ce jour, l'EHPAD est donc préservé, grâce à la vigilance des équipes, à la compliance des résidents et à l'obligeance des proches et familles. Aucun cas probable ou confirmé de COVID-19 n'est à déplorer, ni chez les résidents, ni chez les agents. Cette situation se trouve facilitée par le fait que l'établissement dispose chaque semaine, depuis début avril, d'une dotation propre en matériel de protection.

Toutefois, au regard des données nationales selon lesquelles 45% des EHPAD ont été touchés par le COVID-19, la Direction a rappelé, lors d'une réunion le 20 avril, l'importance que chacun maintienne son niveau d'attention.

REPRISE DES VISITES

À la suite de l'annonce du 19 avril du Premier Ministre et du Ministre chargé de la santé, les visites sont à nouveau autorisées à l'EHPAD Léon Rouveyrol depuis le 22 avril. L'établissement a adapté son organisation pour permettre ces visites, tout en garantissant la sécurité de tous.

Conditions des visites

Pour rendre visite à un résident, le proche doit prendre rendez-vous auprès du **04.75.36.10.55**.

Un rendez-vous sera alors planifié, et les consignes à respecter lors de la visite seront ainsi détaillées :

- **Amplitude des visites** : Tous les jours de 08h30 à 18h00, en tenant compte des temps de repas et de repos des résidents.
- **Durée de la visite** : 15 minutes.
- **Nombre de visiteurs** : 1 seul visiteur à la fois.
- **Lieu de la visite** : dans le salon situé à l'entrée de l'EHPAD, spécialement aménagé.
À noter qu'une zone dédiée a également été créée pour les résidents du CANTOU.
- **Recueil de données** : nom, prénom, coordonnées téléphoniques, et personne visitée.
- **Conditions des visites** : Signer la charte de visite remise à l'accueil, accepter un contrôle de sa température corporelle, respecter les gestes barrières dont l'interdiction de tout contact physique et s'équiper d'un masque qui ne pourra pas être fourni par l'EHPAD.
- **Colis à destination des résidents** : les denrées alimentaires périssables sont à exclure car les colis sont confinés pendant 48h avant d'être remis au résident.

Les visites pour les résidents alités ne peuvent pas encore être proposées, mais une réflexion est en cours pour les organiser.

État des lieux des visites à ce jour

Un planning de visite, établi dès le 22 avril, est alimenté quotidiennement. Ce planning a été élaboré à partir des appels des familles, des demandes des résidents eux-mêmes, mais également en fonction de l'état psychologique de ces derniers, le confinement affectant certains résidents plus que d'autres. Au total, **79 demandes** ont été enregistrées dont **29 rendez-vous** qui ont été planifiés au cours de la première semaine.

À noter que ces visites ont été temporairement suspendues au regard de la suspicion de contamination d'un résident les 25-26 avril. Elles ont été reprogrammées dès réception du résultat négatif attestant de l'absence de cas « COVID-19 » au sein de la structure.

Enfin, il est important que **chacun respecte assidûment les horaires et les mesures de protection** (masques conformes...), et que les visiteurs empêchés préviennent l'EHPAD, afin que le résident puisse être informé de cette annulation dans les meilleures conditions étant donné le contexte.

LA VIE DES RÉSIDENTS

La vie continue pour les résidents, et les équipes font le maximum pour limiter les contraintes du confinement.

Séances Skype

L'arrivée de nouvelles tablettes a permis d'augmenter le nombre de connexions Skype entre les résidents et leurs proches. Les animatrices sont très impliquées dans cette mission, pour laquelle elles sont aidées et secondées régulièrement par d'autres professionnels.

Animations

Après un confinement strict en chambre, **les résidents sont désormais autorisés à se rendre dans les salons d'étages** et de se retrouver par affinité. Jeux de société, mots croisés et revues sont mis à leur disposition pour permettre à nos aînés de se recréer. Ces activités restent supervisées par les soignants, pour s'assurer du bon respect des mesures de précaution.

Le jardin a également été ouvert à la promenade et à des séances de gymnastique douce menées par les APA et les rééducateurs. Ces derniers peuvent également intervenir en chambre.

Les activités individuelles en chambre sont maintenues, et ce depuis le début du confinement. Les animatrices et les soignants font la lecture du courrier et distribuent des revues. Un contact a même été pris avec plusieurs institutrices pour que leurs élèves envoient des dessins et des messages aux résidents.

Repas & anniversaires

Les repas sont toujours servis uniquement en chambre, avec l'aide des soignants quand cela est nécessaire. Les anniversaires demeurent un moment festif. Accompagnés d'une carte postale, ils sont l'occasion d'un repas à thème et d'un gâteau préparé par la cuisine pour tous les résidents.

Reprise des prestations coiffure

Les coiffeuses interviennent ponctuellement, en respectant les mesures barrières (port de sur-blouses, gants et masque mis à disposition par l'EHPAD). Parallèlement, les soignants et les animatrices se rendent en chambre pour prodiguer des soins de coiffure et de manucure, selon la demande et leur disponibilité.

Prise en charge psychologique

Tous les professionnels s'impliquent et veillent au bien-être des résidents. Les deux neuro-psychologues de l'EHPAD assurent des visites régulières au chevet de chacun. L'intervention de la psychologue est également possible sur prescription médicale.

En définitive, les équipes s'impliquent beaucoup pour stimuler nos aînés aussi bien physiquement que mentalement, et entretenir au mieux leur lien social.

DONS ET REMERCIEMENTS

La résidence Le Bosc a eu le plaisir de recevoir de nombreux dons et soutiens, tant à destination de ses équipes que des résidents.

- **Le Département** a fait don de 2 tablettes numériques à chaque EHPAD d'Ardèche, dont l'une a été affectée au SSR Gériatrique. **La Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France** a également offert 10 tablettes.
- **Le prothésiste dentaire 3 Dodf** a fait don de tabliers plastiques pour les soignants, **BAUCH & BAUM** un don de masques chirurgicaux, et un particulier a donné 40 masques FFP2 qui ont été réaffectés aux secteurs COVID du centre hospitalier.
- **GIFI et La Foir'Fouille Aubenas** ont offert des chocolats et des panettones, **Valrhôna** a offert des chocolats, et le **Groupe DEBROAS** a offert des saucissons à deux reprises. **Fleury Michon** a pour sa part offert un plat cuisiné par agent.
- **L'Office National des Anciens Combattants** (ONAC) va faire don de jeux et de postes de musique.

CONTACTS : Mme VERNEDE : 04.75.36.10.99 / Animatrice : 04.75.36.12.79

Retrouvez toute l'actualité du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale sur ch-ardeche-meridionale.fr et sur Facebook [@chardechemeridionale](https://www.facebook.com/chardechemeridionale)

